

Les mémoires imprimés disparaissent peu à peu

■ Pour protéger la planète, les travaux de fin d'études numériques gagnent du terrain à l'université.

Bien avant de descendre dans la rue réclamer des mesures pour protéger la planète, les étudiants ont commencé par mettre la pression dans leurs universités. "C'est pressés par les jeunes que nous avons décidé, dès 2012, de tendre vers la disparition des exemplaires papier demandés pour les travaux de fin d'études", rappelle Marc Francaux, directeur aux affaires régionales (dont le développement durable) à l'UCLouvain. "Aucun relevé général n'est réalisé. Mais il nous revient que de moins en moins d'enseignants faisant partie d'un jury de mémoire continuent à exiger une impression."

Un bref calcul pour rendre les choses concrètes. Rien que pour l'UCLouvain, environ 5 000 travaux de fin d'études sont présentés par an. À la base, ces travaux peuvent atteindre une grosse centaine de pages et être reproduits jusqu'à 6 à 8 fois (deux fois pour la bibliothèque, au moins une fois pour chaque membre du jury et une fois pour l'étudiant). Le total peut donc monter jusqu'à 4 millions de pages!

Des écrits plus courts, moins chers, plus visibles

L'évolution s'est organisée en plusieurs étapes. "On a d'abord réclamer l'impression recto verso, puis on a remplacé les deux exemplaires pour la bibliothèque par un dépôt sous format PDF, détaille le directeur. Ensuite, plusieurs facultés ont formulé de nouvelles consignes en

termes de longueur: Le format demandé correspond maintenant à un article scientifique." Soit une cinquantaine de pages maximum, au lieu de parfois trois fois plus. "La tendance actuelle est à l'expression succincte, résume Marc Francaux. Et, attention, c'est parfois plus compliqué de s'exprimer brièvement. Cela ne demande pas moins de travail en tout cas."

Une orientation dans laquelle ne s'inscrivent pas toutes les facultés. "Globalement, on sait que les mémoires sont traditionnellement plus longs en Fac de lettres qu'en sciences..." C'est justement la Faculté des sciences de la motricité qui a franchi, la première, un pas de plus. Pour ses étudiants, la règle par défaut est de rentrer un travail en PDF. Tout membre de jury souhaitant une version papier doit en faire la demande explicite. "Ce qui arrive de moins en moins souvent", conclut notre interlocuteur. Résultat, des milliers de pages non imprimées avec un avantage collatéral: une grosse économie pour l'étudiant.

4 millions

Trop de pages imprimées

L'UCLouvain reçoit environ 5 000 travaux de fin d'études par an. Chacun peut représenter jusqu'à huit fois cent pages!

Comme l'UCLouvain, l'ULiège fut pionnière en cette matière. Depuis 2013, son portail MathcO accueille les versions numérisées des TFE/mémoires. "Les facultés qui le souhaitent peuvent également demander à l'étudiant des versions papier complémentaires pour les membres du jury. Mais on constate que, peu à peu, les lecteurs de mémoire ne l'exigent plus, s'habituant à lire et commenter directement la version électronique, qui désormais fait foi", rapporte Didier Moreau, porte-parole de l'université. Et d'insister sur un autre énorme avantage de ce changement: "La plateforme donne une visibilité bien meilleure à l'ensemble des travaux."

M. Bs